

MARCHE
REGISTRE DES QUESTIONS ET REPONSES

RQR 1

A - Identification du pouvoir adjudicateur.

Désignation du pouvoir adjudicateur :

DIRECTION GENERALE DE L'ARMEMENT
Direction des Opérations du Maintien en condition opérationnelle et du Numérique (DOMN)
Service des achats d'armement – Division Achats Sud-Ouest
Adresse : DGA Essais en Vol site de Cazaux CS10416 – 33164 LA TEXTE Cédex
Téléphone : 05.57.15.42.34
Courriel : aurelie.hoarau@intradef.gouv.fr
Profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>
Site : www.achats.defense.gouv.fr

B - Objet de la consultation.

2026SO0160 – Achat de 2 caméras vidéo numériques rapides (VNR) gamme 4 millions de pixels au profit de DGA Essais de Missiles, site Méditerranée.

C - Objet du registre.

Le présent document a pour but de porter à la connaissance de l'ensemble des candidats, les réponses apportées aux questions formulées dans le cadre de la consultation citée en objet.

Cette démarche s'inscrit dans le respect des principes d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures.

Ce document sera actualisé autant que de besoin et ce jusqu'à la date limite de demande de précisions fixée au

07/05/2026.

Chaque mise à jour donnera lieu à la mise en ligne, sur le profil d'acheteur, de la version actualisée de ce document et à une information par courriel de l'ensemble des candidats qui se seront fait connaître de l'administration soit lors du téléchargement du dossier de consultation soit lors du dépôt d'une question.

L'acheteur ne saurait être tenu responsable d'un défaut d'information envers un candidat qui ne se serait pas ou mal identifié sur le profil d'acheteur.

D – Détail des questions et réponses.

QUESTION(S)		REPONSE(S)
N°	Objet de la question	
1	Pourriez-vous confirmer que la responsabilité du titulaire est limitée aux dommages directs et prévisibles, et ne pourra excéder 100 % du montant total de la commande ?	<p><u>A l'attention de tous les candidats</u></p> <p>Oui dans le principe nous vous confirmons que la responsabilité du titulaire est limitée aux dommages directs et prévisibles et n'excédera pas le montant total du marché.</p> <p>Ce point sera abordé lors des réunions de négociation puis ajouté aux clauses du marché.</p>

E - Signature.

A **Cazaux**, le

.....
Signature